

Meudon, le 17 septembre 2007

**CONTRIBUTION PREALABLE A L'AVANT-PROJET DE
SCHEMA DES PARCOURS BUISSONNIERS
DES HAUTS-DE-SEINE**

Septembre 2007

L'association Espaces remercie les services du Conseil général des Hauts-de-Seine d'avoir accepté de prendre en compte ses remarques préalables à l'élaboration de l'avant-projet de Schéma des parcours buissonniers des Hauts-de-Seine.

Depuis sa création en 1994, Espaces accompagne ses actions d'entretien et de restauration des espaces naturels du Val de Seine d'une mission de sensibilisation et éducation à l'environnement des riverains et habitants des sites dont elle a la charge.

Dans ce cadre, Espaces propose à ses 376 adhérents de nombreuses visites découverte du milieu naturel ou du patrimoine local, ainsi que des balades à thème (ex : les rus du Val de Seine). L'association participe également à toutes les manifestations locales organisées par ses partenaires sur son territoire d'action : opérations « Nettoyons la nature », Atout vert, semaine du développement durable, journées du patrimoine, etc.

L'avant-projet de schéma des parcours buissonniers des Hauts-de-Seine intéresse donc tout particulièrement ses adhérents, dont certains ont souhaité apporter leur contribution au schéma. Cette note rassemble les premiers éléments d'une contribution générale de l'association, avec des remarques et des propositions ; ces éléments pourront être ensuite approfondis tout au long de la démarche de concertation engagée par le Conseil général des Hauts-de-Seine.

I - Remarques générales

L'association Espaces a regroupé ses remarques générales autour des thèmes qui lui semblent se rapporter de manière essentielle aux objectifs à assigner à l'élaboration du schéma des parcours buissonniers :

- le végétal, ou les parcours comme support de la nature en ville,
- le corridor écologique, ou l'occasion créée par la continuité offerte par les parcours buissonniers de recréer des corridors écologiques favorisant les habitats pour l'abri et la dissémination de la faune et de la flore,
- la perméabilisation des sols des chemins, ou les parcours comme moyen non négligeable de retrouver une certaine porosité des sols, l'infiltration des eaux de pluie et, partant, l'indispensable lutte contre le risque d'inondation en site aussi urbanisé que celui des Hauts-de-Seine,

- la liaison avec les espaces de nature déjà existants sur le département (parcs, berges, massifs boisés, jardins, talus et emprises diverses), pour l'agrément du public et pour compléter le réseau de connexions écologiques,
- la liaison avec les transports en commun, bus, tram, métro, RER, trains, pour permettre aux promeneurs de ne pas avoir recours à leur véhicule,
- la liaison du patrimoine naturel avec le patrimoine urbain et architectural et toutes les traces de la vie économique et sociale locale

L'association est très satisfaite de constater que ces objectifs sont pris en compte de manière affirmée dans l'avant-projet de schéma. Un travail poussé sera cependant à effectuer, parcours par parcours, pour concrétiser ces objectifs sur le terrain et proposer aux Hauts-séquanais une trame de promenades qui contribue véritablement à la qualité de leur cadre de vie, de manière durable.

- I.1 - Le végétal, la biodiversité et la perméabilité des sols

« Renforcer la dimension végétale dans les espaces urbains » (p.24) : Espaces souscrit pleinement à cet objectif d'introduire une réelle dimension végétale dans les espaces urbains. Protéger et restaurer la nature dans la ville, dans le cadre de chantiers d'insertion, est en effet la mission que s'est donnée l'association.

De même, l'objectif de renforcement des corridors écologiques afin d'alléger la « pression forte sur l'écosystème » (p.27) nous semble un des objectifs majeurs à poursuivre dans l'établissement du réseau des parcours buissonniers, grâce aux continuités végétales qui seront ainsi réalisées.

Enfin, les parcours buissonniers « permettront de reperméabiliser des surfaces non négligeables » (p.27) dans un département dont la surface imperméable ne cesse de croître, augmentant en cela de manière significative le risque d'inondation lors des épisodes pluvieux importants.

L'association Espaces souhaite que tous les chemins des parcours buissonniers soient constitués d'un sol perméable et d'une couverture végétale continue plantée d'espèces végétales indigènes, et que les eaux de ruissellement qu'ils reçoivent soient soit infiltrées directement, soit conduites vers de petits espaces d'infiltration locaux, type mare, zone humide ou noue enherbée.

- I. 2 – Configuration des cheminements

Espaces souhaite que chaque tronçon de parcours soit étudié, puis réalisé, en tenant compte de ses spécificités : largeur de passage, vues dégagées, terrain plat ou en pente, ombre forte ou légère, milieu sec ou humide, importance du minéral, etc., afin d'éviter la monotonie et de garder aux différents parcours les caractères spécifiques des lieux qu'ils traversent.

L'association souhaite que chaque tronçon de chemin soit bordé d'un espace végétal de pleine terre, de la simple bande enherbée si l'espace disponible est

étroit ou en milieu très minéral, à une bordure plantée de haies et/ou semée d'espèces prairiales de part et d'autre du chemin.

De plus, le ruissellement des eaux pluviales devra être prévu et aménagé, soit par infiltration directement dans le revêtement poreux du chemin, soit conduit vers une noue végétale, une petite zone humide, une mare ou encore un massif profond de pleine terre faisant office de puits d'infiltration à proximité, afin que le réseau des parcours buissonniers contribue de manière manifeste à la réduction du risque d'inondation par la rétention des ruissellements pluviaux et à l'enrichissement de la biodiversité propre aux milieux naturels humides.

En tout état de cause, on évitera de raccorder ces eaux de ruissellement au réseau unitaire d'assainissement ; les noues végétales accompagnant les parcours pourraient même recevoir, dans le cas de débit peu important, les eaux de ruissellement d'une voie routière proche à faible fréquentation, pour contribuer à les épurer par l'effet phytorestaurateur des végétaux aquatiques tels que les phragmites.

I. 3 – La signalisation

Pour nombre de nos adhérents, une signalisation discrète, mais présente, devra être installée sur différents tronçons du parcours pour informer de :

- la distance à parcourir et le degré de difficulté d'un parcours,
- la proximité d'un transport en commun,
- les éléments patrimoniaux à observer, ainsi que les empreintes de la vie locale passée ou présente,
- les personnages célèbres ayant laissé leur empreinte sur le site,
- les horaires d'ouverture des parcs ou espaces publics traversés.

I.4 – Le suivi du schéma

En plus de la phase de test des parcours avant adoption définitive du schéma (voir chapitre III .2 ci-dessous), Espaces souhaite qu'une évaluation et un suivi soient régulièrement effectués, avec une remise à jour des tracés et une vérification de leur pertinence.

II – Remarques par commune et type de promenade

D'une manière générale, Espaces souhaite qu'un repérage fin soit effectué pour que les parcours évitent les axes routiers quand une alternative est possible. L'association et ses adhérents proposent notamment que les parcours s'appuient largement sur le réseau important de ruelles, sentes, escaliers, nombreux en particulier sur les coteaux.

En préalable à la réunion réunissant les adhérents sur ce sujet, le mardi 16 octobre, Espaces émet les remarques précises suivantes, qui devront être confirmées lors de la période de test proposée plus loin (voir chapitre III . 2) :

- Garches et Saint-Cloud : faire passer les parcours par les emprises de l'aqueduc de l'Avre, enclaves vertes insérées dans le tissu urbain, marques d'un patrimoine technique ancien remarquable, toujours en fonctionnement ; ces enclaves sont closes de grilles et leur accès n'est possible qu'avec l'accompagnement du personnel d'Eau de Paris, gestionnaire du site. Un parcours pourrait néanmoins être proposé autour de ces emprises en passant par les petites rues du tissu pavillonnaire local, y compris dans Garches.
- La promenade verte qui longe le talus des Milons pourrait se prolonger agréablement au nord sur le même axe, sans avoir à passer de l'autre côté des voies du tram T2_ : cela permettrait de longer le ru des Viris qui coule au pied du talus le long des voies du tram, de découvrir les jardins familiaux, ainsi que l'ensemble du talus classé Espace naturel sensible (ENS) par le Conseil général des Hauts-de-Seine et géré par une équipe d'Espaces.
- Parc de Saint-Cloud : éviter l'allée de Marnes, ouverte au trafic automobile et très monotone, en préférant la traversée des carrés boisés ;
- Pour la promenade des coteaux et des parcs, il faut effectivement éviter de monter dans le parc par la route, à partir de la grille de Sèvres, car elle est très dangereuse pour les piétons, il n'y existe aucun trottoir et les voitures passent très vite, sans visibilité ; un chemin existe au travers du massif boisé, en limite de Sèvres, qui serait à aménager, notamment par de petites marches aux endroits les plus pentus (voir la dernière partie du topoguide édité par Espaces « Un parcours dans le parc de Saint-Cloud : de la Seine au plateau »).
- Pour rallier le site de Villeneuve-l'Etang, passer par le tunnel et la passerelle ménagés sous l'autoroute et au-dessus du chemin de fer.
- Boulogne-Billancourt : Espaces approuve sans réserve le choix d'ouvrir l'accès situé à l'angle nord/ouest du parc de Rotschild pour relier la ville à la Seine et au bois de Boulogne ;
- Un parcours supplémentaire reliant les différents squares situés au nord de l'avenue du général Leclerc pourrait être relié au pont de Sèvres et, au-delà, à la rive gauche, ou au nouveau quartier des anciens terrains Renault, son parc, puis, par l'un ou l'autre des ponts (Seibert et Renault) à l'île Seguin et à la rive gauche de Sèvres ou Meudon ;
- La promenade bleue serait nettement plus agréable si, au lieu de longer le quai du Quatre septembre en haut de talus de berge, elle descendait au plus près de l'eau, sur le chemin de berge basse, entretenu quotidiennement par Espaces. De même pour le quai Le Gallo, une fois que les travaux d'aménagement envisagés par le Conseil général des Hauts-de-Seine auront permis de retrouver le cheminement public sur ces berges, à l'heure actuelle complètement privatisées.
- Meudon : s'appuyer sur le réseau des nombreuses sentes et escaliers ; Signaler (p.21) la présence des jardins solidaires, notamment ceux qui sont gérés par Espaces à Clamart et Meudon-la-Forêt, d'autant qu'ils sont ouverts au public en semaine et peuvent ainsi constituer des haltes de découverte en cours de parcours ;

- Dans la promenade des coteaux et des parcs du Val de Seine, prévoir, après avoir quitté la colline de Rodin, la traversée du village du Val, très intéressant sur le plan du patrimoine local et en tant qu'exemple de la ville aux 12 villages qu'était Meudon ;
- Faire passer la promenade des Quatre forêts par le réseau patrimonial de rigoles d'alimentation situé dans la forêt domaniale de Meudon, en cours de réhabilitation par l'association meudonnaise ARHYME et Espaces ;
- Sur le parcours « Verrières au bois de Boulogne », l'accès à la terrasse de l'Observatoire étant soumis aux horaires d'ouverture, créer des cheminements autres et des accès, de l'étang de Chalais à l'entrée de la terrasse de l'Observatoire ;
- Espaces soutient activement le projet de liaison entre Meudon et Sèvres sur la colline de Brimborion (à partir de la terrasse de Bellevue), comme en témoignent les nombreuses démarches qu'elle a faites au près de la Commune de Sèvres, comme du Conseil général des Hauts-de-Seine ; cependant, nous tenons à rappeler la nécessité qu'il y aurait, notamment pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite, à maintenir cette liaison sur la crête de la colline, sans avoir à descendre puis remonter jusqu'au belvédère de Brimborion ;
- Une liaison entre la promenade bleue et la promenade des parcs et coteaux du Val de Seine pourrait être faite, par rue Hélène Loiret et le passage par la station « Meudon sur Seine » du tram, en longeant le joli bâtiment de l'ancienne gare, et avec une redescente possible par la nouvelle voie créée dans Meudon Campus.
- De même, une liaison serait intéressante entre la colline Rodin et la promenade bleue des berges, par le chemin piéton de Saint-Cloud qui descend de la colline.
- Issy-les-Moulineaux : même remarque que précédemment concernant le chemin de Saint-Cloud et la liaison à trouver vers les berges et la promenade bleue.
- Sèvres : même remarque que juste au-dessus, concernant la liaison entre Meudon et Sèvres sur la colline de Brimborion ;
- Créer une liaison entre Meudon et Sèvres travers l'aval de la vallée du Marivel, en passant par les petites rues et chemins du coteau sud de Sèvres, puis celles du coteau Nord vers la porte du Guet qui donne accès au parc de Saint-Cloud.
- Ville-d'Avray : la promenade verte qui longe les étangs pourrait se prolonger le long de la rigole et de l'étang de la Ronce et rejoindre ainsi la rue de la Ronce et le reste du parcours local.
- Promenade de vélo de loisir : ce plan est très circonscrit à l'intérieur du département. Etant donné le rayon d'autonomie du vélo, on aimerait qu'il s'inscrive dans un plan plus vaste, avec des prolongements dans les autres départements. Les cheminements indifférenciés piéton et vélo sont rarement appréciés des cyclistes car les piétons n'ont souvent pas conscience de marcher sur une piste cyclable et gênent la circulation des vélos. Si la circulation des vélos devient importante, les piétons pourront

considérer à juste titre qu'on leur propose un passage, pas une véritable promenade. A notre sens il s'agit d'un mauvais compromis. Les cyclistes préfèrent, en général, une piste cyclable réservée sur la chaussée.

- Plan de développement des circulations douces :

Puisque la promenade "Vélo de loisir" intègre le plan de développement des circulations douces, c'est dans cette annexe que nous voulons formuler nos réflexions spécifiques à la commune de Meudon.

A notre avis, il manque une liaison entre Meudon et Meudon-la-Forêt qui permette aux "Forestois" de se rendre facilement au lycée, à la piscine, au stade René Leduc et à Clamart et, pourquoi pas, à Paris, porte de Brancion, par un parcours de déclivité assez constante et douce.

Il s'agirait d'une liaison entre l'itinéraire existant longeant le bois et le parc du Tronchet à Meudon-la-Forêt et l'itinéraire existant à travers bois de l'étang de Chalais au carrefour de Fleury près du lycée de Meudon. Il est possible de créer facilement cette liaison en utilisant des chemins et routes existants, praticables par les vélos de ville, itinéraire vert sur plan joint.

Une autre possibilité de liaison consisterait à créer une piste cyclable passant par le "Tapis vert". Le Tapis vert n'est actuellement praticable que par les VTT à cause de la pente et de son état. Itinéraire rouge sur plan joint (page 1)

L'itinéraire existant, à travers bois, de l'étang de Chalais au lycée est en mauvais état et difficilement praticable par des vélos de ville. Il nécessiterait un nivellement, peut-être en le rechargeant en grave.

Les itinéraires passant à travers bois sont inutilisables dès la tombée de la nuit, soit dès 17 heures en hiver. On pourrait les rendre davantage utilisables pour des vélos munis d'éclairage en les balisant à l'aide de bornes réfléchissantes. Un éclairage de ses chemins est à proscrire pour éviter de perturber davantage la faune, et serait probablement rejeté par l'Onf.

III – Propositions

- III . 1 - Créer des promenades à thèmes liés à la nature : les balades de découverte des rus

Espaces propose la création de parcours à thème, reliés autant que possible à l'une ou l'autre des promenades du schéma, notamment les parcours liés au réseau hydrographique secondaire du département. Ces balades à la découverte des rus, de leur source à leur débouché en Seine, permettraient de sensibiliser la population à un élément fondateur de leur cadre de vie, artisan souvent oublié du paysage (les vallées, les coteaux) et de l'économie locale. Dans le même temps, elles contribueraient à la prise de conscience nécessaire de la nécessité de préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau, ainsi que les caractéristiques morphologiques du réseau hydraulique (continuité, régularité du débit, état des berges, capacité de rétention en amont, richesse de la biodiversité des milieux naturels inféodés...).

Les rus font partie à la fois du patrimoine naturel du département, et du réseau de corridors écologiques potentiels à requalifier pour atteindre un équilibre dans la présence de la nature en ville.

Ainsi, Espaces propose à ses adhérents et aux habitants du Val de Seine plusieurs balades de découverte des rus du Val de Seine qui suscitent un grand intérêt dans la population :

- La randonnée découverte des rigoles d'alimentation et des étangs de Ville d'Avray (voir tract joint).
- La randonnée découverte au fil du ru de Vaucresson (voir tract joint).
- La balade découverte de l'aqueduc de l'Avre, en partenariat avec Eau de Paris (voir tract joint).
- La balade à la découverte des rigoles de la forêt de Meudon, proposée à l'heure actuelle par l'association meudonnaise ARHYME, en liaison avec la découverte des étangs de Meudon, assurée aujourd'hui par Espaces, donnant ainsi un aperçu du bassin versant amont du ru d'Arthelon et de son couvert boisé.

D'autres parcours seraient d'un grand intérêt et restent à préciser :

- La balade à la découverte du ru d'Arthelon urbain, dans son bassin versant aval, avec son empreinte forte dans le territoire, ses fontaines, ses ouvrages, et les traces de l'ancienne activité économique liée au ru.
- La balade à la découverte du ru de Marivel, de son réseau d'étangs, des traces de la rivière, entre Versailles et Sèvres (testée avec succès à plusieurs reprises par Espaces sur la partie de Sèvres).
- La balade découverte du ru de Vanves et des espaces verts qu'il traverse.

III . 2 – Prévoir une phase de test par les associations locales, les services des communes et les fédérations de randonneurs, avant l'adoption définitive du schéma.

Il semble que les choix de parcours et promenades proposés par l'avant-projet de schéma soient tout à fait justifiés dans leur ligne générale.

Cependant, de nombreuses variantes locales, options ou détours, utilisant les sentes, escaliers ou chemins de traverse locaux, plus agréables que les grands axes, mériteraient d'être testés et évalués, ainsi que leur intérêt au regard de l'histoire locale et du patrimoine qu'ils permettent de découvrir.

Une période d'une année complète, offrant la possibilité de tester les parcours à toutes les saisons, serait nécessaire avant l'adoption du schéma définitif. Le conseil général pourrait diffuser et coordonner ce travail de terrain. Des options de parti d'aménagement (largeur et revêtement des chemins, signalisation...) pourraient être également demandées aux « testeurs ».

III . 3 – Les promenades testées par Espaces

L'association Espaces propose de tester, avec ses adhérents, les promenades départementales qui parcourraient son territoire, à savoir :

- La promenade des coteaux et des parcs du val de Seine, de Paris à Puteaux ;
- La promenade bleue de la Seine et de ses îles, de Paris à Puteaux ;
- La promenade des quatre forêts des Hauts-de-Seine ;
- La promenade des domaines de Jardy et Saint-Cloud ;
- La promenade de la forêt de Verrières au bois de Boulogne ;
- La promenade continue de vélo de loisir.

Par ailleurs, l'association est prête à faire de même pour les parcours d'intérêt local si les communes le souhaitent.

IV – Documents joints

- Topoguide : « Un parcours dans le parc de Saint-Cloud : de la Seine au plateau ».
- Topoguide : « Un parcours dans le parc de l'île Saint-Germain ».
- Tract de la randonnée découverte des rigoles d'alimentation des étangs de Ville d'Avray.
- Tract de la randonnée découverte au fil du ru de Vaucresson.
- Tract de la balade découverte de l'aqueduc de l'Avre.
- Synopsis du parcours du ru de Marivel à Sèvres.
- Synopsis du parcours de la colline Rodin aux confins de Clamart, Issy-les-Moulineaux, Meudon.
- Synopsis « Sur les traces de la grande rigole de Ville d'Avray ».
- Dépliant « Une invitation à la promenade le long des berges de Boulogne-Billancourt », en cours de réédition.
- Contribution de André Berland, adhérent forestois (Meudon-la-Forêt) : cartes de parcours de vélo loisir.

Deux nouveaux topoguides sont à l'heure actuelle en cours d'élaboration par Espaces :

- Le parcours des coteaux, sur la rive gauche de la Seine, d'Issy-les-Moulineaux à Sèvres ;
- La découverte du site de Villeneuve-l'Etang au Domaine national de Saint-Cloud, dont l'édition est prévue pour la fin de l'année 2007.